

Jean Garrigues, Sylvie Guillaume, Jean-François Sirinelli (dir.), *Comprendre la V^e République*, Paris, PUF, 2010, 553 p.

David Valence

Il en va des colloques scientifiques comme du règne animal : ils se divisent en plusieurs espèces. Certains colloques sont volontiers qualifiés de « pionniers », qui entendent défricher une terre laissée vierge par l'historiographie. Vite dépassés pour leur contenu, ils *restent* pourtant comme des références obligées dans toute généalogie de la recherche ; ainsi du colloque organisé à la Fondation nationale des sciences politiques les 6 et 7 mars 1970 sur « Le gouvernement de Vichy » ou du colloque « Femmes, féminisme et recherche » qui eut lieu à Toulouse le 12 décembre 1982 (<http://cedref.revues.org/520>). D'autres événements scientifiques se situent au contraire « en bout de chaîne » historiographique. Ils sont destinés à faire le point sur une question et à assurer des positions, des interprétations, afin que la recherche puisse continuer à avancer à partir d'un point déterminé. Entre ces deux extrêmes prennent place d'autres espèces, du colloque-manifeste, conçu comme une machine de guerre historiographique, au colloque inutile – le genre est-il si rare ? L'ambition du colloque des 25, 26 et 27 septembre 2008 était affichée dans son intitulé : il s'agissait de « comprendre la V^e République ». L'expression impliquait de considérer le régime politique ainsi désigné comme un « écosystème¹ », c'est-à-dire comme un ensemble vivant, dont les capacités d'adaptation aux conjonctures économique, sociale, culturelle, diplomatique ou démographique devaient être interrogées. Les actes publiés par les Presses universitaires de France il y a quelques semaines, sous la direction de Jean Garrigues, Sylvie Guillaume et Jean-François Sirinelli, confirment l'impression d'un colloque « de synthèse », pensé comme une borne d'étape historiographique. Les textes rassemblés répondent à la question « où en sommes-nous ? », tout en traçant quelques flèches pour la suite du chemin. Faire la synthèse des synthèses que rassemble l'ouvrage n'est donc pas tâche aisée...

L'apport de ces actes se situe d'abord du côté de la chronologie. Il y est moins question de scander l'histoire de cinquante années sur une portée de quelques dates que d'identifier des charnières, de suggérer des ruptures. Si le régime de la V^e République naît, dans son équilibre, avec la Constitution et plus encore avec le référendum du 28 octobre 1962, la question des institutions est à nouveau tranchée dans les urnes lors du scrutin présidentiel des 1^{er} et 15 juin 1969, comme le rappelle Serge Bernstein. La nette victoire (58,2% des suffrages exprimés) de Georges Pompidou sur Alain Poher garantit alors la pérennité d'une interprétation de la loi fondamentale qui postule la primauté du pouvoir présidentiel, au risque d'évoluer vers « une monarchie républicaine ». Jusque-là, une lecture parlementariste de la Constitution demeurerait possible, car l'élection au suffrage universel du chef de l'État n'avait pas tout réglé. Les présidents autrichien, irlandais ou islandais n'étaient-ils

¹ L'expression est utilisée par Jean-François Sirinelli, Jean Garrigues *et alli* (dir.), *Comprendre la V^e République*, Paris, PUF, 2010, p. 13.

pas élus eux aussi par le peuple, qui ne disposaient pourtant que de pouvoirs très limités ? À cet égard, la victoire de François Mitterrand en 1981 entérina une pratique du pouvoir déjà bien établie. Le mouvement vers cette primauté présidentielle a néanmoins fait plus que connaître des à-coups, si bien que Didier Maus peut rappeler « qu'il n'y a eu non pas, depuis cinquante ans, réduction ou abaissement, mais, au contraire, renforcement des prérogatives² » du Parlement. C'est donc bien d'un régime semi-présidentiel dans sa lettre et présidentiel dans sa réalité qu'il faudrait parler. Là où Gilles Le Béguec insiste sur l'importance des élections municipales des 13 et 20 mars 1977, qui voient la consécration d'une certaine bipolarisation avec la disparition des alliances de type « Troisième Force », Gilles Richard travaille une chronologie plus plane mais non moins originale. Lui qui a souligné, lors d'un colloque précédent, que la bipolarisation avait progressé à la faveur des législatives du 2 janvier 1956³, interprète la multiplication des cohabitations entre 1986 et 2002 comme « la manifestation institutionnelle la plus visible (...) d'un affaiblissement de la bipolarisation politique⁴ ». Depuis 2002, la France connaît selon lui une nouvelle évolution de son système partisan, désormais structuré – lors des élections présidentielles et législatives – autour de deux formations hégémoniques au sein de leur « famille politique », à savoir le parti socialiste et l'Union pour un mouvement populaire (UMP). Cette évolution a été rendue possible par l'effacement des deux cultures politiques qui avaient dominé la vie politique française dans les années 1960 : la communiste et la gaulliste. Au reste, les communications que Marc Lazar et Bernard Lachaise leur consacrent respectivement semblent se faire écho. Ne concluent-ils pas en observant que, comme ces astres morts qui continuent pourtant de briller, communisme et gaullisme demeurent présents dans le débat public, sous des formes qu'il faudrait étudier ?

La chronologie des rapports de l'État français à d'autres acteurs institutionnels est, elle, écrite par Jean Vavasseur-Desperriers et Christine Manigand. Le premier montre, dans un texte très riche⁵, que si « la toute-puissance des fonctionnaires nommés dans les territoires par l'État central (...) relevait d'une vision largement mythique » au début des années 1960, un « jacobinisme rénové » prévalut ensuite jusqu'aux lois Deferre des 2 mars 1982 et 7 janvier 1983. Celles-ci marquent les vrais débuts d'une décentralisation que « l'attachement à l'unité législative de la nation » empêche d'aller jusqu'à la reconnaissance aux régions d'un pouvoir réglementaire propre. En matière européenne, Christine Manigand note pour sa part que la préférence française pour l'approfondissement contre l'élargissement s'est renforcée depuis les années 1990.

Autant que de temps, la vie d'un écosystème est affaire d'acteurs. Certains ont vu leur rôle mis à mal, leur place contestée, leur statut dévalué entre 1958-1959 et 2008. Le sentiment de déclassement éprouvé par les « classes moyennes salariées intermédiaires » depuis le début des années 1980, qu'étudie Louis Chauvel, a ainsi pu nourrir la « tentation des extrêmes » dont parle Mathias Bernard pour qualifier les évolutions du vote des Français au cours des trente dernières années. Denis Pelletier

² *Ibid*, p. 138-139

³ Gilles Richard, Jacqueline Sainclivier (dir.), *Les Partis et la République. La recomposition du système partisan 1956-1967*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007.

⁴ Jean Garrigues *et alii*, *op. cit.*, p. 145.

⁵ Jean Vavasseur-Desperriers, « Jacobinisme et décentralisation », dans *ibid*, p. 153-175.

refuse quant à lui de conclure à un effacement du rôle des autorités religieuses dans le débat public depuis 1958, préférant parler d'un « réagencement des rapports entre religions et démocratie⁶ ». Le soin apporté par la plupart des dirigeants contemporains à leurs relations avec les responsables des différents cultes peut être interprété à cette aune. Michel Leymarie n'est, en revanche, pas loin de conclure à « la fin des intellectuels » dans la France des années 1990 et 2000.

D'autres acteurs se sont imposés dans le débat public sous la V^e République plus nettement qu'auparavant. C'est le cas des femmes, dont le terme de « condition féminine » a permis, dans les années 1960 et 1970, de penser l'identité et le rôle dans la société non plus comme des données de nature, mais comme les produits d'une situation historique donnée. Christine Bard rappelle certes, à la suite de la politiste américaine Amy Masur, que le « féminisme d'État » incarné par les gouvernements de gauche après 1981 a pu être critiqué pour son goût des symboles, peut-être préférés parfois à des réformes plus difficiles. Mais il demeure que l'histoire de la V^e République est scandée par ces « lois de l'amour⁷ » qui furent souvent des lois de libération pour les femmes, qu'il s'agisse de contraception (1967), d'interruption volontaire de grossesse (1974), de divorce par consentement mutuel (1975) ou de lutte contre le harcèlement sexuel au travail (1992). Janine Mossuz-Lavau désigne du reste la période 1960-2010 comme celle des « cinquante glorieuses » de la libéralisation des mœurs et observe que la droite française éprouva un peu moins de difficultés à accepter les revendications féminines et féministes qu'à reconnaître la légitimité d'autres réformes, en faveur des homosexuels par exemple. On devine qu'en lisant ce *Comprendre la V^e République*, il est difficile d'éviter la question du « moment 68 ». Il revient à Ludvine Bantigny de s'attaquer à son versant générationnel. Spécialiste de l'histoire de la jeunesse, elle observe avec justesse que, dans la France de l'après-Seconde Guerre mondiale, « le rôle confié aux jeunes générations est de bousculer leurs aînés » et que « si elles s'y refusent, elles sont étrillées ou décriées ». C'est donc moins le diagnostic porté sur des générations décrites avec constance comme désengagées, passives, conformistes depuis les années 1980 qui distingue notre temps, que le fait qu'elles soient systématiquement comparées à la « génération majuscule⁸ » de 1968.

Un écosystème se caractérise enfin par son fonctionnement, d'autres diraient *ses pratiques*. Les politiques publiques ne manquent évidemment pas à l'appel de ce *Comprendre la V^e République*. Henry Rousso aborde par exemple dans un très beau texte la question des identités et de la mémoire sous la V^e République, quand Pierre Guillaume traite des adaptations de l'État-providence, Pascale Goetschel des rapports entre pouvoir et culture ou Marc-Olivier Baruch des « rouages et [d]es enjeux de la machinerie politico-administrative⁹ » de la V^e République. Les développements que Marie-Claude Blanc-Chaléard consacre aux différentes politiques d'immigration menées depuis la fin des années 1950 pèchent en revanche par l'absence complète de tout arrière-plan européen. Est-il bien raisonnable d'en faire l'économie, quand on sait que la sensibilité de sociétés jusqu'ici très accueillantes – pensons aux Pays-Bas,

6 Jean Garrigues *et alli*, *op. cit.*, p. 102.

7 Janine Mossuz-Lavau, *Les lois de l'amour. Les politiques de la sexualité en France (1956-2002)*, Paris, Payot, 1991.

8 Jean Garrigues *et alli*, *op. cit.*, p. 400.

9 *Ibid*, p. 424.

au Danemark – connaît une évolution spectaculaire vers une certaine forme de défiance, de crispation, voire de rejet de l'immigration depuis la fin des années 1990 ? À n'en rien dire, on risque de penser le cas français comme une malheureuse exception, alors que c'est l'attitude globale des sociétés occidentales face à l'immigration qu'il convient d'interroger. On regrettera également que, dans la conclusion de son texte clair et précis sur « Le temps des médias », Christian Delporte cède à une facilité de plume en écrivant que « jadis, le journal était une fenêtre ouverte sur le monde » alors qu'« internet [serait] plutôt une fenêtre refermée sur soi-même¹⁰ ». En est-on si sûr ?

Plusieurs pistes de recherche se dégagent de cet ouvrage foisonnant. On n'abordera ici que celles qui regardent l'histoire politique. Les notions de « centre » et de « centrisme » gagneraient par exemple à être travaillées plus en détail, comme le suggère Jean Garrigues en regrettant que la thèse pionnière de Muriel Montero n'ait pas encore trouvé de successeurs¹¹. De même la famille des libéraux, qu'étudie Sylvie Guillaume, ou l'antilibéralisme volontiers affiché par certaines élites françaises – qu'on songe à certaine tribune de Jacques Chirac dans *Le Figaro* du 16 mars 2005, où il dénonçait « un libéralisme aussi désastreux que le communisme » – pourraient faire l'objet de travaux très neufs. Enfin, il nous semble que Noëlline Castagnez formule une remarque stimulante en conclusion de son texte sur « une social-démocratie à la française ». Elle y note en effet que « moins marqué que les partis sociaux-démocrates par une sociologie classiste », le Parti socialiste français « assume mieux les valeurs post-matérialistes de développement durable, de citoyenneté ou de démocratie de proximité¹² ». Il y aurait, pour étayer cette remarque, matière à un beau colloque...

¹⁰ *Ibid.*, p. 341.

¹¹ Muriel Montero, « Le centrisme sous la V^e République de 1962 à 1976. L'affirmation d'une force politique et la conquête du pouvoir : deux défis impossibles ? », thèse de doctorat, université de Paris IV-Sorbonne, 2003.

¹² Jean Garrigues *et alli*, *op. cit.*, p. 275